

Extrait du registre des délibérations

Le jeudi 3 décembre 2020, à 18h20,

Le conseil communautaire de Caen la mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en l'atrium du Mémorial de Caen, Esplanade Général Eisenhower à Caen, sous la présidence de Joël BRUNEAU, Président.

Date de convocation : 26/11/20

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de membres présents : 93
Nombre de votants : 108

PRÉSENTS :

En tant que titulaires : Madame Annie ANNE, Madame Catherine AUBERT, Monsieur Romain BAIL, Madame Alexandra BELDJOUDI, Monsieur Erwann BERNET, Madame Ginette BERNIÈRE, Monsieur Martial BORDAIS, Madame Florence BOUCHARD, Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Michel BOURGUIGNON, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Hélène BURGAT, Madame Élodie CAPLIER, Monsieur Christian CHAUVOIS, Madame Cécile COTTENCEAU, Monsieur Bruno COUTANCEAU, Madame Virginie CRONIER, Madame Véronique DEBELLE, Monsieur Christian DELBRUEL, Monsieur Fabrice DEROO, Madame Agnès DOLHEM, Monsieur Nicolas ESCACH, Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Madame Maryse GENARD, Monsieur Bertin GEORGE, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Madame Élisabeth HOLLER, Madame Magali HUE, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Francis JOLY, Monsieur Philippe JOUIN, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Michel LAFONT, Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Jérôme LANGLOIS, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Christian LE BAS, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Michel LE LAN, Madame Clémentine LE MARREC, Madame Maria LEBAS, Monsieur Marc LECERF, Monsieur Patrick LEDOUX, Madame Nadine LEFÈVRE-PROKOP, Monsieur Gérard LENEVEU, Monsieur Benoît LERÉVÉREND, Monsieur Patrick LESELLIER, Monsieur Frédéric LOINARD, Monsieur Vincent LOUVET, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Mickaël MARIE, Monsieur Philippe MARS, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Gabin MAUGARD, Monsieur Richard MAURY, Madame Baya MOUNKAR, Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI, Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Céline PAIN, Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Jean-Marc PHILIPPE, Monsieur Raymond PICARD, Monsieur Pascal PIMONT, Monsieur Marc POTTIER, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENCO, Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE, Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Thierry RENOUF, Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Ludovic ROBERT, Monsieur Dominique ROUZIC, Madame Sara ROUZIÈRE, Monsieur Dominique RÉGEARD, Monsieur Yves RÉGNIER, Monsieur Thierry SAINT, Monsieur Pierre SCHMIT, Monsieur Olivier SIMAR, Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Pascal SÉRARD, Monsieur Rodolphe THOMAS, Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Ludwig WILLAUME.

En tant que suppléants : Philippe MONSIMIER suppléant de Madame Nathalie DONATIN.

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Patrick LECAPLAIN à Monsieur Thierry SAINT, Madame Sylvie MOUTIERS à Monsieur Erwann BERNET, Madame Agnès MARRETEUX à Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT à Monsieur Marc LECERF, Madame Emilie ROCHEFORT à Madame Catherine PRADAL-CHAZARENCO, Monsieur Marc MILLET à Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Gilles DÉTERVILLE à Madame Annie ANNE, Madame Pascale BOURSIN à

Conseil communautaire - séance du jeudi 3 décembre 2020

Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Patrick JEANNENEZ à Monsieur Gabin MAUGARD, Madame Nathalie BOURHIS à Madame Cécile COTTENCEAU, Monsieur Gérard HURELLE à Monsieur Michel LE LAN, Madame Brigitte BARILLON à Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Dominique DUVAL à Madame Sophie SIMONNET, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Béatrice HOVNANIAN à Monsieur François JOLY.

EXCUSÉ(S) : Monsieur Raphaël CHAUVOIS, Madame Emmanuelle DORMOY, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Madame Isabelle GILBERT.

Le conseil nomme Monsieur Marc POTTIER secrétaire de séance.

N° C-2020-12-03/46 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES - EXERCICE 2020 - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET TRANSPORTS - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - ET BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR DÉCISION MODIFICATIVE N°1

La présente décision modificative a pour objet l'inscription de crédits supplémentaires justifiés, qui peuvent être équilibrés par des recettes non inscrites au budget ou la reprise de crédits excédentaires, et de voter des virements de crédits devenus nécessaires lors de l'exécution des budgets.

1. BUDGET PRINCIPAL : décision modificative n° 2

1.1. Dépenses pour lesquelles les crédits votés s'avèrent insuffisants et non compensés entièrement par des recettes nouvelles ou baisses de recettes :

a. DRJCP – Primes d'assurances

Le marché d'assurance défense pénale des agents n'a pas été renouvelé, toutefois, il est nécessaire de procéder aux règlements de régularisations parvenues très tardivement. Il est nécessaire de prévoir des crédits complémentaires.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
DRJCP – Primes d'assurances	6161 - 020	477 116.00	3 200	480 316.00

b. Petite enfance – Ajustements de crédits

Des décalages dans la réception des factures de paiement des loyers de Soliers et Garcelles dans le cadre de la petite enfance, rendent les crédits prévus pour 2020 insuffisants. Il est donc nécessaire d'abonder les crédits permettant la régularisation de ces paiements.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Petite enfance – Remboursement commune de Soliers	62875 - 4213	7 500	6 400	13 900
Petite enfance – Remboursement commune de Garcelles	62875 - 4213	2 200	2 300	4 500

c. Développement économique – Régularisations et dispositif d'aide aux entreprises

Dans le cadre de la gestion des pépinières d'entreprises, la communauté urbaine gère des bâtiments appartenant à la ville de Caen : Emergence, Convergence et Sesams. Un remboursement des taxes foncières à la ville doit être opéré pour ces bâtiments dans le cadre réglementaire depuis 2016. La subvention prévue pour la Mission Locale doit être abondée conformément à l'avenant n°4 signé entre la communauté urbaine et l'association, en octobre 2019.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Emergence – Taxes foncières	63512 - 62	19 000	67 130	86 130
Convergence – Taxes foncières	63512 - 62	7 000	21 873	28 873
Sesams – Taxes foncières	63512 - 62		62 956	62 956
ESS – Subvention Mission Locale	65748 - 65	293 376	20 936	314 312

La communauté urbaine souhaite apporter un soutien financier aux entreprises fortement impactées par la crise Covid-19 en raison d'une fermeture administrative depuis le 30 octobre. L'aide proposée permettra une prise en charge des dépenses liées au loyer pour un mois et devra remplir les critères définis par délibération du 12 novembre dernier. 2 200 entreprises seraient potentiellement concernées, les crédits permettant le versement de cette aide doivent être inscrits.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Développement économique – Aides aux entreprises	65742 - 60		2 500 000	2 500 000

1.2. Dépenses financées par des recettes nouvelles ou la baisse de dépenses et ajustements de crédits suite à l'avancement de certains projets

a. Sports – Ajustements de crédits

Compte tenu de la crise sanitaire liée au covid-19, l'ensemble des animations des établissements sportifs est annulé. De plus, le projet ATRIUM a été abandonné. Les crédits destinés à ce projet ainsi qu'aux animations peuvent être supprimés.

Suite à la saison touristique, des crédits liés au littoral peuvent également être ajustés : les eaux de baignade étant correctes, aucune analyse complémentaire n'a été nécessaire en 2020, de même aucune réparation de matériel n'a été réalisée et le club de voile d'Hermanville n'a pas sollicité de subvention.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Stade nautique – Reversement recettes ATRIUM	62878 - 323	21 800	-21 800	0
Stade nautique - Animations	6232 - 323	6 000	-4 450	1 550
Piscine chemin vert - Animations	6232 - 323	2 000	-840	1 160
Piscine Grâce de Dieu - Animations	6232 - 232	2 000	-2 000	0
Piscine Montmorency - Animations	6232 - 232	1 800	-800	1 000

Patinoire - Animations	6232 - 325	6 000	-3 700	2 300
Littoral – Frais d’analyses	6188 - 56	11 000	-1 900	9 100
Littoral – Entretien et réparations matériels	61558 - 56	2 000	-2 000	0
Littoral – Subventions associations	65748 - 56	9 000	-1 800	7 200
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Stade nautique – Droits d’entrées ATRIUM	70631 - 323	36 300	-36 300	0

b. Infrastructures – Ajustements de crédits

Des dépenses non prévues doivent être engagées dans le cadre des travaux du BUN et de la rénovation de l’éclairage public sur la zone du Parc de l’Odon. Certaines crosses étant trop rouillées, il s’avère nécessaire de les remplacer intégralement. Il est nécessaire de prévoir des crédits complémentaires.

Une autorisation de programme concernant les fouilles devant être engagées avant la réalisation des travaux du parking de l’Espérance a été créée au budget primitif. Pour engager la phase travaux, il est proposé de regrouper les crédits de cette opération dans l’autorisation de programme. Les crédits hors AP peuvent donc être restitués.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
ZAC SDEC – Eclairage public	6561 - 512	92 500	17 000	109 500

Dépenses d’investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Infrastructures – Travaux parking de l’Espérance	2315 - 845	450 000	-450 000	0

c. Mission espaces publics – Annulations écritures exercices antérieurs

Compte tenu des dossiers traités par le service comptabilité en lien avec la Mission d’espaces publics, il est nécessaire de prévoir des crédits complémentaires pour permettre l’annulation de titres et de mandats sur exercices antérieurs. Il est nécessaire d’annuler un doublon de subvention perçue sur Plaine sud et le versement de la redevance 2019 du bail emphytéotique d’Eterville.

Dépenses d’investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Mission espaces publics – Titres annulés sur exercices antérieurs	458121 - 845		21 000	21 000
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Mission espaces publics – Mandats annulés sur exercices antérieurs	773 - 020		39 111	39 111

d. DCE - Opération sous mandat

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau EPL demandés et pris en charge par EDIFIDES pour le projet le Clos Bellevue à Bénouville, il est nécessaire de prévoir les écritures de travaux sous mandat en dépenses et en recettes.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
DCE – Mandat EPL rue Bellevue à Bénouville	458120 - 734		108 000	108 000
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
DCE – Mandat EPL rue Bellevue à Bénouville	458220 - 734		108 000	108 000

1.3. Autorisations de programme et d'engagement

Par délibération distincte de cette même session, il est proposé la création d'une autorisation d'engagement pour lancer l'élaboration du projet de territoire. Aucun crédit de paiement (CP) ne sera ouvert sur l'exercice 2020 mais la création de l'AE permettra, lors de la signature du marché, de faire les engagements nécessaires dès 2020.

De même, une autorisation de programme sera créée pour permettre les engagements de matériels nécessaires dans le cadre de la collecte des déchets ménagers. Aucun crédit de paiement (CP) ne sera ouvert sur l'exercice 2020 mais la création de l'AP permettra de faire les engagements nécessaires dès le début de l'année 2021.

Il est nécessaire d'intégrer les décisions prises, par délibération distincte de cette même session, sur les crédits de paiement (CP) ouverts en 2020, tant en dépenses qu'en recettes, pour les autorisations de programme (AP). Ces adaptations se résument ainsi :

Dépenses

	Nom de l'AE ou de l'AP	CP ouverts 2020	Ajustement DM2	Nouveaux montants 2020
9092	Administration numérique	1 344 374,07	108 000,00	1 452 374,07
9101	Equipements sportifs - Réhabilitation	2 996 126,83	64 000,00	3 060 126,83
1005	Caen	7 844 631,98	1 165 760,00	9 010 391,98
1041	Carpiquet	30 207,42	408 204,88	438 412,30
9062	Odon	1 166 852,01	502 800,00	1 669 652,01
	Total dépenses investissement	13 382 192,31	2 248 764,88	15 630 957,19

Recettes

	Nom de l'AE ou de l'AP	CP ouverts 2020	Ajustement DM2	Nouveaux montants 2020
9076	ENSI 3	750 000,00	824 684,00	1 574 684,00
9091	PLU	150 000,00	100 000,00	250 000,00
9093	Travaux épis et digues		15 000,00	15 000,00
1005	Caen	1 452 763,70	971 466,00	2 424 229,70
1041	Carpiquet	7 500,00	340 170,74	347 670,74
9062	Odon	14 874,78	419 000,00	433 874,78
	Total recettes investissement	2 375 138,48	2 670 320,74	5 045 459,22

1.4 Les virements sont les suivants :

a.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 611	7212	65 – 6561	7213	56 915 €
OM – Contrats de collecte des déchets ménagers		OM – Contribution SMEOM d'Argences		
Observation : La prévision du budget s'avère insuffisante pour régler l'ensemble des contributions dues au SMEOM d'Argences sur 2020.				

b.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6358	323	65 – 6581	323	1 490 €
Stade nautique – Autres droits SACEM		Stade nautique – SACEM		
Observation : En raison d'un changement d'imputation comptable pour les droits SACEM, il est nécessaire de réaffecter les crédits sur la nouvelle nature comptable, le chapitre étant différent, ce virement doit être inscrit en décision modificative.				

c.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6358	323	65 – 6581	323	1 085 €
Piscine chemin vert – Autres droits SACEM		Piscine chemin vert – SACEM		
Observation : En raison d'un changement d'imputation comptable pour les droits SACEM, il est nécessaire de réaffecter les crédits sur la nouvelle nature comptable, le chapitre étant différent, ce virement doit être inscrit en décision modificative.				

d.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6358	323	65 – 6581	323	890 €
Piscine Montmorency – Autres droits SACEM		Piscine Montmorency – SACEM		
Observation : En raison d'un changement d'imputation comptable pour les droits SACEM, il est nécessaire de réaffecter les crédits sur la nouvelle nature comptable, le chapitre étant différent, ce virement doit être inscrit en décision modificative.				

e.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6358	323	65 – 6581	323	145 €

Piscine Grâce de Dieu – Autres droits SACEM	Piscine Grâce de Dieu – SACEM	
Observation : En raison d'un changement d'imputation comptable pour les droits SACEM, il est nécessaire de réaffecter les crédits sur la nouvelle nature comptable, le chapitre étant différent, ce virement doit être inscrit en décision modificative.		

f.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6358	325	65 – 6581	325	3 205 €
Patinoire – Autres droits SACEM		Patinoire – SACEM		
Observation : En raison d'un changement d'imputation comptable pour les droits SACEM, il est nécessaire de réaffecter les crédits sur la nouvelle nature comptable, le chapitre étant différent, ce virement doit être inscrit en décision modificative.				

g.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
23 – 2312	588	21 – 21828	515	2 000 €
Aménagement – Agencement de terrains		Carrières – Acquisition matériel		
Observation : Il est nécessaire d'acquérir un bateau Zodiac afin de permettre au service carrières de surveiller l'état de stabilité des carrières souterraines de Fleury sur Orne. Il est possible de réaffecter des crédits pour permettre cette acquisition rapidement.				

h.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
21 – 2151	68	27 – 2745	68	590 400 €
Dév Eco ZAC Lazzaro 3 – Acquisition espaces publics		Dév Eco Lazzaro 3 – Avances au concessionnaire		
Observation : Les dépenses liées au CRAC sont de plusieurs natures différentes. Un point a été fait avec la trésorière pour bien affecter les crédits des concessions en cours. Ainsi, dans le cadre de la concession de Lazzaro 3, il est nécessaire de réaffecter les crédits prévus initialement en acquisition d'espaces publics en avances.				

1.4. Financement des opérations ci-dessus :

Tous les ajustements présentés ci-dessus ainsi que les inscriptions nouvelles, à la fois en dépenses et en recettes, sont équilibrés par un ajustement des dépenses de fonctionnement en finances, l'ajustement des recettes du FCTVA et l'inscription d'un emprunt complémentaire.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Finances – Dépenses	615231 - 020	44 737.07	-2 138.14	42 598.93

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Finances – FCTVA	1068 - 01	12 143 613	600 000	12 743 163

Emprunts	1641 - 01	50 706 000	1 207 000	51 913 000
----------	-----------	------------	------------------	------------

1.5. Conséquences sur le virement de la section de fonctionnement

Afin d'intégrer ces nouvelles décisions, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est modifié de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	29 152 670.96	-2 657 555.86	26 495 115.10
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	29 152 670.96	-2 657 555.86	26 495 115.10

2. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : décision modificative n°2

2.1. Acquisitions licences RDS

En raison de la crise sanitaire et afin de déployer au maximum le télétravail, des dépenses nouvelles en informatique doivent être engagées notamment pour l'achat de logiciels de bureautique RDS.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Assainissement – Logiciels bureautiques	2051	74 500	3 650	78 150

2.2. Travaux pour compte de tiers

L'ensemble des opérations pour compte de tiers doit être équilibré. Un travail de régularisation avait été entamé en fin d'exercice 2019 mais il reste des écarts qui doivent être repris sur les travaux de mise en conformité et le mandat Hélène Boucher. Un ajustement des crédits doit être fait sur ces deux opérations.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Mandat Agence de l'eau – travaux de mise en conformité	458111		3 520	3 520
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Opération rue Hélène boucher à Caen	458210	35 000	5 000	40 000

2.3. Annulations de facturation de branchements

Des titres liés à des facturations de branchements d'eaux pluviales ont été émis à tort sur le budget annexe de l'assainissement. Pour régulariser la situation, ces titres doivent être annulés. S'agissant de titres émis sur exercices antérieurs, des crédits de dépenses doivent être prévus.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Assainissement – Annulation facturation branchements	1318		18 700	18 700

2.4. Amortissements – Intégration de travaux

Suite à l'intégration de travaux, il est nécessaire de réajuster les crédits d'amortissements du budget assainissement correspondant à ces intégrations comptables.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Assainissement – Dotations aux amortissements	6811	5 300 000	80 600	5 380 600

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Assainissement – Amortissements aménagements autres terrains	28128		80 600	80 600

2.5. Equilibre et conséquence sur le virement de la section de fonctionnement

L'équilibre global est assuré par le virement de la section de fonctionnement, un ajustement sur les dépenses imprévues et l'inscription complémentaire des emprunts.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Dépenses imprévues	020	7 156	-6 870	286

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Emprunts	1641	2 310 000	14 000	2 324 000

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	4 986 020	-80 600	4 905 420
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	4 986 020	-80 600	4 905 420

3. BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS : décision modificative n°2

3.1. Charges de fonctionnement de la DSP

Les charges de fonctionnement de la DSP doivent être réajustés, les crédits prévus lors du BP n'intégraient pas la facture définitive de 2019. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les prévisions du budget en conséquence.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Transports – Charges de fonctionnement de la DSP	6574	63 500 000	1 800 000	65 300 000

3.2. Autorisations de programme

Par délibération distincte de cette même session, il est proposé la création de deux autorisations de

programme, une pour la construction de la station gaz et l'autre pour l'acquisition de bus gaz. Aucun crédit de paiement (CP) ne sera ouvert sur l'exercice 2020 mais la création des AP permettra de faire les engagements nécessaires dès le début de l'exercice 2021.

3.3. Finances – Emprunt obligataire in fine

Un emprunt obligataire in fine de 10 M€ sur 5 ans a été souscrit le 20 décembre 2019, sa date de remboursement est prévue le 20 décembre 2024. Afin de constater par anticipation et par tranche annuelle, l'équivalent de l'amortissement linéaire pratiqué au cours de l'exercice au titre de cet emprunt, il est proposé d'étaler la charge en constituant chaque année une dépense de 2 M€ permettant à terme de régler le remboursement de l'emprunt obligataire.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Transports – Emprunts obligataires remboursables in fine	16311		2 000 000	2 000 000

3.4. Amortissements

Suite au travail de régularisation effectué par le service comptable, il est nécessaire de prévoir les crédits d'ordre nécessaires aux opérations comptables de régularisation des amortissements.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Transports – Dotations aux amortissements	6811	3 328 000	2 100	3 330 100
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Transports – Amortissements bâtiments	28131		2 100	2 100

3.5. Equilibre et conséquence sur le virement de la section de fonctionnement

L'équilibre global est assuré par le virement de la section de fonctionnement et l'inscription d'un emprunt nouveau.

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Emprunts	1641		3 800 000	3 800 000

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	13 295 210	-1 802 100	11 493 110
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM2	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	13 295 210	-1 802 100	11 493 110

4. BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR : décision modificative n°1

4.1. Travaux RCU – Disfonctionnement échangeurs

Des disfonctionnements sont apparus sur les échangeurs alimentant en RCU le CHU. Un état avancé de dégradations a été constaté. Parallèlement à la mise en place de solutions conservatoires, la communauté urbaine va lancer une procédure d'expertise judiciaire. Ainsi, il est nécessaire de prévoir les crédits permettant de mener à bien un référé d'expertise ainsi que des frais d'avocats.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Transports – Charges de fonctionnement de la DSP	6226		50 000	50 000

4.2. Amortissements

Suite au travail de régularisation effectué par le service comptable, il est nécessaire de prévoir les crédits d'ordre nécessaires aux opérations comptables de régularisation des amortissements.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Subventions d'équipement à des groupements de collectivités	13915	40	40	80
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Quote part subventions transférées	777	840	40	8 80

4.3. Equilibre

L'équilibre global est assuré par le virement de la section de fonctionnement et l'inscription d'un emprunt nouveau.

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Emprunts	1641	779 840	50 000	829 840

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	203 087.25	-49 960	153 127.25
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	203 087.25	-49 960	153 127.25

VU l'avis de la commission administration générale, ressources humaines et finances du 2 décembre 2020,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte les projets de DM2 du budget principal, du budget annexe de l'assainissement et du budget annexe des transports, ainsi que le projet de DM1 du budget annexe réseau de chaleur, présentés dans les tableaux ci-dessus, qui se résument ainsi par chapitres pour le budget principal, le budget assainissement et le budget transports :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 - Charges à caractère général	60 500,86
Chapitre 012 - Charges de personnel	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	2 599 866,00
Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	
Chapitre 014 - Atténuations de produits	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-2 657 555,86
Total	2 811,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	-36 300,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 731 - Fiscalité locale	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	
Chapitre 76 - Produits financiers	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	39 111,00
Total	2 811,00

Dépenses d'investissement

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	-588 400,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	-452 000,00
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	590 400,00
Chapitre 458121 - Annulation subvention Plaine Sud	21 000,00
Chapitre 458120 - DCE - Mandat EPL rue Bellevue Bénéville	108 000,00
Administration numérique - 9092	108 000,00
Equipements sportifs - Réhabilitation - 9101	64 000,00
Caen - 1005	1 165 760,00
Carpiquet - 1008	408 204,88
Odon Ouest - 9062	502 800,00
Total	1 927 764,88

Recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	-2 657 555,86
Chapitre 024 - Produits de cessions	

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Chapitre 10 - FCTVA	600 000,00
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues	2 670 320,74
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 207 000,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	
Chapitre 458220 - DCE - Mandat EPL rue Bellevue Bénouville	108 000,00
Total	1 927 764,88

Budget Assainissement :

Dépenses d'exploitation

Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Chapitre 012 - Charges de personnel	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	
Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 014 - Reversement fiscalité	
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	80 600,00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-80 600,00
Total	0,00

Recettes d'exploitation

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	
Total	0,00

Dépenses d'investissement

Chapitre 13 - Subventions d'investissement	18 700,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	-6 870,00
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	3 650,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 4581 - Opérations pour compte de tiers	3 520,00
Total	19 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	-80 600,00
Chapitre 040 - Dotations aux amortissements	80 600,00
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 13 - Subventions	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées et cautions	14 000,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 4582 - Opérations pour compte de tiers	5 000,00
Total	19 000,00

Budget Transports :

Dépenses d'exploitation

Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Chapitre 012 - Charges de personnel	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	1 800 000,00
Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	2 100,00
	-1 802
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	100,00
Total	0,00

Recettes d'exploitation

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	
Total	0,00

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	
Chapitre 16 - Emprunts et dette assimilée	2 000 000,00
Chapitre 2001 - Projet TRAMWAY	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Total	2 000 000,00

Recettes d'investissement

	-1 802
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	100,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées et cautions	3 800 000,00
Chapitre 040 - Dotations aux amortissements	2 100,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 3 décembre 2020

Total	2 000 000,00
-------	--------------

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Vote : Unanimité

Transmis à la préfecture le **11 DEC. 2020**
Affiché le **11 DEC. 2020**
Identifiant de l'acte
Exécutoire le **11 DEC. 2020**

Le Président,

Joël BRUNEAU



